



QUI PLANTE L'HÔPITAL SÈME LA MORT.

L'épidémie de Covid19 survient dans un contexte de grandes difficultés du système de santé français, de nos hôpitaux publics, des difficultés que la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité dénonce depuis des années.

Elle apporte tout son soutien aux personnels soignants : elle ne se contente pas d'applaudir leur travail, mais surtout prend l'engagement de continuer et d'amplifier la défense et la promotion de la protection sociale, d'un service public de santé de premier recours autour des centres de santé, d'un service public hospitalier jouant la carte de la proximité, pour des soins accessibles à toutes et tous partout et cela passe par une amélioration durable des conditions de travail et de rémunération des personnels hospitaliers.

Le manque scandaleux de moyens, de masques, de solutions hydroalcooliques, les hésitations et contradictions du gouvernement sur la politique à suivre, sont les signes les plus voyants de l'impréparation de notre pays.

La liste des difficultés actuelles, comme la limitation des tests de diagnostic malgré les recommandations de l'OMS, est beaucoup plus longue : l'urgence sanitaire nécessite que l'État français se donne les moyens d'y répondre.

Qu'ils meurent infectés par le COVID ou non, des résidents d'EHPAD vont vivre dans la solitude, des malades en attente de soins non urgents vont voir leur santé s'aggraver ... Le confinement, actuellement nécessaire en raison de l'absence d'autres moyens adaptés, de l'état de dénuement des hôpitaux publics, doit durer le moins longtemps possible. Il sera d'autant mieux supporté qu'il sera expliqué et non l'objet de mesures autoritaires. Il sera d'autant mieux supporté que toutes et tous auront l'impression que tout est fait pour sortir de la crise, en donnant les moyens des équipements nécessaires, en donnant les moyens de limiter la contagiosité par le développement des tests de diagnostic permettant des mesures de confinement sélectives, en donnant les moyens à la recherche, virologique, pharmacologique, clinique et épidémiologique! La santé doit passer avant les équilibres financiers.

COORDINATION NATIONALE



des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél: 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site: http://coordination-defense-sante.org/
Contact: cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente: Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02